



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE PRESSE



Nanterre, le 28 février 2024

Le préfet Laurent Hottiaux lance la nouvelle de campagne des Gestes qui sauvent dans les Hauts-de-Seine.

A l'occasion du grand retour de la 7ème édition de la campagne sur les gestes qui sauvent, la première action de d'initiation aux premiers secours a eu lieu ce mardi 27 février au collège Jean Perrin de Nanterre.

Les élèves ont été rassemblés et supervisés afin d'apprendre les gestes de secourisme. Ils ont reçu un certificat signé du préfet.

Durant cette campagne, pérennisée dans les Hauts-de-Seine, les services de l'Etat se mobilisent avec leurs partenaires tout au long du mois de mars afin de proposer des sessions d'initiation aux premiers secours. Ainsi, la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, la Croix-Rouge et la Protection Civile organisent de nombreuses sessions dans l'ensemble du département des Hauts-de-Seine.

En s'inscrivant gratuitement, les participants apprendront à alerter efficacement les secours en cas d'urgence ainsi que les gestes de premiers secours : arrêter une hémorragie, faire un massage cardiaque, utiliser un défibrillateur cardiaque automatique, etc.

La Croix-Rouge organisera dès le 02 mars une session d'initiation à Rueil-Malmaison tandis que la Protection Civile démarrera le même jour à Bourg-La Reine et Garches.

Plus d'information et lien d'inscription aux sessions d'initiation : <https://vu.fr/BhNe>

« *Parce qu'il est important de continuer à entretenir cet élan citoyen, qui est aussi une grande cause nationale, cette formation est essentielle pour nous permettre ensemble de sauver plus de vies.* » Laurent Hottiaux, préfet des Hauts-de-Seine.

Cette campagne fait suite aux événements tragiques qui ont marqué la France en 2015. Françaises et Français ont exprimé le souhait d'être instruits aux gestes qui sauvent afin de se rendre utile et de sauver des vies.

Depuis le lancement de l'opération en 2016, ce sont plus de 5500 personnes qui ont été formées dans les Hauts-de-Seine, au cours de 574 sessions.